



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 18/12/18

Reçu en Préfecture le : 18/12/18  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 17 décembre 2018**  
**D-2018/584**

***Aujourd'hui 17 décembre 2018, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,  
*Madame Emmanuelle AJON présente jusqu'à 17h00*

**Excusés :**

Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Alain SILVESTRE

# **Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine (A'urba)- Subvention de la ville de bordeaux 2018 - Décision - Autorisation**

Madame Elizabeth TOUTON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Créée en 1969, l'Agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine (A'urba), est une association loi 1901. C'est l'outil stratégique de développement des territoires bordelais, girondins et aquitains. Par ses diagnostics, ses réflexions prospectives, ses démarches de projets, elle travaille à toutes les échelles, du quartier jusqu'aux systèmes métropolitains. L'agence éclaire les responsables locaux dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets et de leurs politiques publiques.

Ses membres, dont la Ville de Bordeaux, sont des personnes morales ayant des compétences ou des implications en matière d'aménagement ou d'urbanisme.

## **Un partenariat quinquennal matérialisé par une convention cadre**

Une convention cadre pour la période 2016-2020 a été votée par délibération n° D - 2016/178 du 2 mai 2016.

Les principaux sujets d'intérêt retenus par la Ville de Bordeaux dans le projet d'agence pour la période 2016-2020 concernent :

- les nouvelles géographies des territoires,
- les stratégies métropolitaines transversales,
- les innovations méthodologiques, innovations de projet, capitalisation méthodologique et expertise
- les intelligences territoriales.

## **Programme de travail 2018**

Au vu du programme de travail proposé par l'a-urba pour l'année 2018, la Ville de Bordeaux marque un intérêt particulier aux actions suivantes :

Nouvelles géographies du territoire : Boulevards – suite des réflexions. Une exposition est prévue afin de partager les enjeux et la réflexion prospective sur les boulevards.

Stratégies métropolitaines transversales :

- Métropole de la qualité de vie - Ginko.
- Métropole inclusive - Vieillir en Ville et dans son quartier. Bordeaux Euratlantique.

Le détail de ces actions figure en annexe à la délibération.

Innovations méthodologiques – innovation de projet

- Recherche et développement
- Territoires quotidiens, territoires de projets

Intelligences territoriales : Outil d'observation de la programmation urbaine et travaux des observatoires (habitat et modes de vie, activité économique et emploi, mobilités, conférences partenariales de l'immobilier...).

## **Subvention 2018**

Compte tenu du programme de travail 2018, il est proposé d'attribuer à l'A-urba une subvention de fonctionnement de 57 000 € pour un montant de dépenses prévisionnelles de 6 235 290 €.

Conformément à la délibération du Conseil municipal n°2017-504 du 18 décembre 2017 et afin de faciliter le fonctionnement de plusieurs organismes dans l'attente du vote du Budget primitif la ville de Bordeaux, un acompte provisionnel de 45 000 € a fait l'objet d'un versement en début d'exercice 2018.

Sur la base de la présentation de l'ensemble de ce programme de travail 2018, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- ✓ verser à l'A'urba une subvention de fonctionnement de 57 000 € (étant entendu qu'un premier acompte de 45 000 € a été versé en début d'exercice 2018)
- ✓ imputer la dépense sur le budget principal de la ville de Bordeaux de l'exercice en cours (chapitre 65, article 6574, fonction 72)
- ✓ signer la convention financière 2018 ci annexée.

## **ADOpte A LA MAJORITE**

VOTE CONTRE DU GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL-SIEL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 17 décembre 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Elizabeth TOUTON**

**CONVENTION ANNUELLE**  
**ANNEE 2018**

**ENTRE :**

**La Ville de Bordeaux,**

Représentée par son Maire, dûment habilité aux fins des présentes en vertu d'une délibération du .....

D'une part,

**ET :**

**L'AGENCE D'URBANISME BORDEAUX MÉTROPOLE AQUITAINE,**

Association régie par la loi 1901, représentée par sa Présidente, Madame Véronique Ferreira, dûment habilitée par délibération de son Conseil d'administration, domiciliée à Bordeaux, Hangar G2 – Bassin à flot n°1 Quai Armand Lalande – BP 71.

D'autre part

**ARTICLE 1 – OBJET DE LA PRÉSENTE CONVENTION**

L'a-urba et la Ville de Bordeaux ont signé le 17 mai 2016 une convention cadre ayant pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Ville de Bordeaux entend apporter un concours en moyens financiers aux activités menées par l'a-urba au profit de ses membres.

La présente convention a pour objet d'identifier les prises d'intérêt de la Ville de Bordeaux au programme partenarial de l'agence et de définir le montant de la subvention de fonctionnement à l'a-urba au titre de l'année 2018.

## **ARTICLE 2 – INTERETS PARTICULIERS**

Au vu du programme de travail proposé par l'a-urba pour l'année 2018, la Ville de Bordeaux marque un intérêt particulier aux actions suivantes :

### ***Nouvelles géographies du territoire***

- *Boulevards – suite des réflexions. Une exposition est prévue afin de partager les enjeux et la réflexion prospective sur les boulevards.*

### ***Stratégies métropolitaines transversales***

- *Métropole de la qualité de vie - Ginko.*
- *Métropole inclusive - Vieillir en ville et dans son quartier. Bordeaux Euratlantique.*

### ***Innovations méthodologiques – innovation de projet***

- *Recherche et développement*
- *Territoires quotidiens, territoires de projets*

### ***Intelligences territoriales***

- *Outil d'observation de la programmation urbaine et travaux des observatoires (habitat et modes de vie, activité économique et emploi, mobilités, conférences partenariales de l'immobilier...).*

## **ARTICLE 3 – MONTANT DE LA SUBVENTION**

Pour l'année 2018, la Ville de Bordeaux a décidé d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 57 000 €.

## **ARTICLE 4 – MODALITES DE PAIEMENT**

La subvention sera versée en trois tranches au compte de l'a-urba :

Crédit Coopératif

Code banque : 42559

Code guichet : 10000

Compte numéro : 08011604559

Clé RIB : 32

La ville de Bordeaux procédera au paiement de la subvention en deux acomptes :

- **un premier acompte, soit 45 000 €**

Le premier acompte de 45 000 € correspond à un acompte provisionnel conformément à la délibération du Conseil municipal n°2017-504 du 18 décembre 2017 et afin de faciliter le fonctionnement de plusieurs organismes dans l'attente du vote du Budget primitif la ville de Bordeaux.

Ce premier acompte a été versé à l'A'Urba en début d'exercice 2018.

- **Le solde, soit 12 000 €**

Le solde de la subvention, soit 12 000 € sera versé à la signature de la présente convention.

#### **ARTICLE 5 – DUREE DE LA CONVENTION**

La présente convention est conclue pour la seule année **2018**. Elle prendra fin dès le règlement du solde.

#### **ARTICLE 6 – CONTENTIEUX**

Les parties conviennent que tout litige, pouvant naître de la présente convention sera déféré auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux.

Fait à Bordeaux, en trois exemplaires, le .....2018

La Présidente de l'a-urba  
Véronique Ferreira

Le Maire de la Ville de Bordeaux  
Monsieur Alain Juppé

## FICHE PROJET

### **180046 - Territoire de projet – Bordeaux - 2018**

## **Ginko**

L'a-urba a une longue tradition de travail à double échelle, celle de la métropole et celle des communes qui en font partie.

L'échelle communale permet une territorialisation des stratégies élaborées à l'échelle métropolitaine en mettant en évidence les conditions nécessaires pour les rendre opérationnelles. Elle offre également la possibilité de tester des démarches innovantes de projet urbain pouvant alimenter les stratégies territoriales et nourrir d'autres projets.

Le travail avec les communes permet, enfin, une articulation avec une échelle infra-communale : des quartiers sont ainsi des terrains d'analyses d'enjeux spécifiques, décryptés dans le cadre d'études ciblées privilégiant des approches méthodologiques ad hoc.

En 2018, l'a-urba travaille avec la Ville de Bordeaux sur la qualité de vie dans le quartier de GINKO.

L'étude réalisée par l'agence a pour objectif de recueillir, auprès de habitants et des gestionnaires du quartier, des observations, avis et ressentis tant sur la conception et la réalisation mais aussi sur la façon de vivre le quartier. Grâce à des méthodologies innovantes, l'étude permet une meilleure connaissance et appréciation du niveau de satisfaction des habitants et des acteurs, et tire des enseignements utiles pour les quartiers en cours ou à venir.

## Objectifs et résultats attendus

### **Ginko, une opération pilote ?**

L'opération « Ginko » est un des premiers grands quartiers nouveaux à avoir été réalisé et livré, qui s'inscrit dans les objectifs de recentrage de l'agglomération bordelaise et de valorisation foncière d'espaces déjà aménagés en tout ou partie. Cette nouvelle phase de l'urbanisme bordelais est marquée par la recherche d'innovations en termes de composition de la ville, d'espaces publics et d'architectures mais aussi de modes de vie et de fabrication du projet urbain. Or les critiques relayées par la presse témoignent d'un décalage entre le ressenti de certains habitants et les intentions initiales portées par le projet. Il semble donc important de décrypter ces messages apparemment contradictoires.

En phase opérationnelle depuis 6 ans l'aménagement du quartier Ginko connaît ses dernières étapes de construction. Habité depuis 2012, pourvu de plusieurs équipements publics, commerces et services, desservi par le tramway depuis 2014, c'est un quartier en devenir avec un tissu social encore neuf. Il peut donc avoir une valeur d'exemple pour les quartiers à venir en tirant des éléments recueillis auprès des habitants mais aussi des gestionnaires de ce site ce qui peut être reproduit ailleurs, ce qui pourrait être amélioré et éventuellement ce qui doit être corrigé. Ces enseignements ne se limitent pas aux étapes de conception et de réalisation mais également aux phases de mise en service et de gestion quotidienne, souvent impensées dans le cadre du projet urbain.

## **Ginko, du quartier en projet au quartier vécu**

Pour ce faire, il paraît opportun de disposer d'une meilleure connaissance sociale et démographique du quartier et d'une première appréciation du niveau de satisfaction des habitants, notamment sur les éléments de leur cadre de vie (forme bâtie et espaces publics, commerces, services et équipements disponibles dans ou à proximité du quartier, ambiance urbaine, qualités effectives de fonctionnement du quartier : qualité des prestations, gestion des nuisances urbaines, qualité des constructions, lien social ...). Il semble également pertinent de recueillir l'avis des professionnels de la gestion (immobilière et urbaine) à croiser avec celui des habitants et de mettre en perspective le développement du quartier à une échelle plus large.

Après avoir réalisé deux phases d'étude préalables : passation d'un questionnaire via les boîtes aux lettres (ensemble des habitants) et entretiens individuels avec les habitants ressources, « faiseurs d'opinion » et acteurs locaux, l'agence enrichit, en 2018, ces travaux par une analyse qualitative des discours des habitants de GINKO.



### **Méthodes**

#### ➤ **Groupes « focus » - analyse qualitative des discours habitants**

**Ecouter les paroles des habitants pour approfondir le diagnostic obtenu avec les questionnaires et les entretiens « influenceurs », mettre en évidence le « bruit de fond » du quartier. Comprendre le système de valeurs, les représentations qu'ont les habitants du quartier.**

- Construction d'une trame d'animation autour des sujets émergents : travail sur les « discours », sur les « propos », sur les « jugements de valeur ». Analyse des propos recueillis en atelier avec les groupes.
- Panel : groupes d'habitants représentatifs de la population du quartier (5 groupes maximum - de 8 à 10 personnes par groupe)
- Analyse, synthèse et restitution

#### ➤ **Effets attendus**

- Approfondir et objectiver qualitativement le regard porté sur le quartier par grande thématique (suite aux informations recueillies dans les phases précédentes).
- Faire émerger des pistes d'amélioration

Les travaux menés par l'agence donneront lieu à une restitution pour la Ville de Bordeaux puis une restitution d'ensemble avec les habitants du quartier.



## FICHE PROJET - 2018

# Être âgé en ville : vieillir en ville et dans son quartier, Bordeaux Euratlantique

L'a-urba a une longue tradition de travail à double échelle, celle de la métropole et celle des communes qui en font partie.

L'échelle communale permet une territorialisation des stratégies élaborées à l'échelle métropolitaine en mettant en évidence les conditions nécessaires pour les rendre opérationnelles. Elle permet également de tester des démarches et des méthodes innovantes, notamment en matière de connaissance des populations, des modes de vie ainsi que d'analyses prospectives.

En 2018, l'a-urba travaille avec la Ville de Bordeaux sur la ville inclusive autour de la thématique « vieillir en ville et dans son quartier » qui soulève des enjeux sociaux et sociétaux que les villes doivent de plus en plus prendre en compte, notamment en matière d'aménagement urbain.

## Objectifs et résultats attendus

La question du vieillissement apparaît de manière de plus en plus importante dans les politiques publiques et de ce fait l'a-urba est sollicitée depuis plusieurs années pour apporter son éclairage à la question. À la suite de l'adhésion de Bordeaux au réseau des Villes Amies des Aînés, l'agence poursuit la création de supports d'animation en vue de la co-construction du diagnostic et du programme d'actions avec partenaires et personnes âgées.

Les travaux réalisés par l'agence en 2016 dans le cadre de l'étude « Vieillir en ville et dans son quartier » montrent que toutes les communes et tous les quartiers de l'agglomération seraient touchés par le vieillissement, mais de manières très différentes d'un territoire à l'autre, et surtout dans des temporalités différentes, et donnent des pistes pour une ville adaptée au vieillissement.

Pour la Ville de Bordeaux, l'agence a appliqué la méthodologie de travail développée en 2017 sur le quartier de Caudéran et qui consistait à étudier l'organisation du quartier et les caractéristiques de l'habitat et de les confronter à la population âgée résidente. Le quartier retenu en 2018 a été Bordeaux Euratlantique.

Euratlantique est un des territoires d'avenir de la commune de Bordeaux. Est-il, dans sa configuration actuelle, un quartier pour les personnes âgées, et où il ferait bon vieillir ? À défaut, quelles sont les conditions pour qu'il le devienne ?

## Méthodes

C'est pour tenter de répondre à ces questions que l'agence d'urbanisme recueille et analyse les données publiques disponibles sur le périmètre de l'OIN (essentiellement à l'échelle des IRIS non concordant avec le périmètre de l'OIN), en matière de population - particulièrement la population âgée - et d'habitat, et observe la configuration du quartier, de l'offre qu'il propose en matière de commerces, de services (du quotidien, occasionnels, de santé...), d'aménités urbaines ainsi que leur accessibilité.

Mais cette analyse ne peut présager que très partiellement ce que sera Bordeaux Euratlantique demain, quartier en train de se dessiner : son peuplement de demain n'y habite pas encore et son armature de services et commerces n'est pas sortie de terre.

L'intérêt de l'étude réside précisément dans le questionnement, en amont, sur la place des personnes âgées aujourd'hui et leur possible place demain dans ce quartier ; elle interroge ainsi les populations à venir, le choix possible d'une fonction d'accueil plus ou moins axée vers le vieillissement de la population et pose les bases d'une réflexion sur l'intégration de cette évolution démographique dans l'aménagement de ce nouveau quartier.